



**CONSEIL DES  
APPELLATIONS**  
RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS

## **Avis de consultation publique pour la demande de réservation IGP Acerum du Québec**

L'Union des distillateurs de spiritueux d'érable (UDSÉ) a transmis une demande de reconnaissance d'Indication Géographique Protégée (IGP) *Acerum du Québec* au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV), en application de la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants* (c. A-20.03).

Le CARTV soumet le projet de cahier des charges à une consultation publique de 60 jours débutant le 12 juin 2024. Ce document peut être commenté jusqu'au 10 août 2024 inclusivement.

Toutes les informations concernant le processus de consultation et le projet de cahier des charges peuvent être consultées sur le site Web du CARTV :

<https://cartv.gouv.qc.ca/appellations-reservees-et-termes-valorisants/projets-en-cours/acerum/>

Une copie papier ou numérique peut être demandée au CARTV par téléphone au 514 864-8999 ou par courriel : [consultationspubliques@cartv.gouv.qc.ca](mailto:consultationspubliques@cartv.gouv.qc.ca)

Pendant cette période, toute personne ou organisation peut émettre une observation, un commentaire ou une objection sur un ou plusieurs éléments du cahier des charges, appuyé d'un argumentaire, en écrivant au Conseil des appellations réservées et des termes valorisants.

Par courriel : [consultationspubliques@cartv.gouv.qc.ca](mailto:consultationspubliques@cartv.gouv.qc.ca)

Par la poste : Consultation publique IGP « Acerum du Québec »  
CARTV  
4.03 – 201, boulevard Crémazie Est  
Montréal QC H2M 1L2  
Canada

Veuillez être le plus précis et concis possible.

Le CARTV vous remercie de votre intérêt envers le projet d'IGP Acerum du Québec.